

Le Bâtonnier du Barreau de Nantes présent au procès des avocats turcs Jeudi 6 juillet à Istanbul

Nantes, le jeudi 29 juin 2017.

Le Bâtonnier Jean-René KERLOC'H accompagnera une délégation d'avocats européens pour assister à l'audience qui se tiendra devant la 19^e chambre criminelle d'Istanbul (Turquie) le jeudi 6 juillet 2017.

Depuis novembre 2011, quarante-six avocats turcs sont poursuivis pour avoir défendu, dans le cadre de leur exercice professionnel, le leader kurde Abdullah ÖCALAN.

Il ne revient pas à la délégation de s'immiscer dans le conflit à la source de ce procès. La délégation entend simplement attirer l'attention sur les principes fondamentaux de la profession d'avocat, la liberté de la défense et le respect du procès équitable.

Objectifs de ce déplacement

La délégation européenne souhaite apporter son soutien aux avocats turcs que le pouvoir veut assimiler à leurs clients. Le droit de toute personne, quels que soient les faits qui lui sont reprochés, à être effectivement défendu par un avocat figure parmi les éléments fondamentaux du procès équitable.

L'avocat qui intervient auprès d'une personne mise en cause agit, en toute circonstance, avec indépendance et les moyens de sa défense ne sauraient en aucun cas être assimilés aux faits reprochés. L'avocat n'est pas le porte-parole de son client ou le porte-voix des idées de ce dernier. Il est l'organe des droits de la défense.

Le Bâtonnier Jean-René KERLOC'H entend être un observateur attentif du déroulement de cette prochaine audience du jeudi 6 juillet 2017.

Délégation d'avocats européens pour soutenir leurs confrères turcs

- Jean-René KERLOC'H, Bâtonnier en exercice du Barreau de Nantes et représentant de la Conférence des Bâtonniers de l'Ouest, sera accompagné d'une délégation d'avocats pour soutenir leurs confrères turcs :

- Régine LE GOFF, ancien Bâtonnier de Quimper et représentant de la Conférence des Bâtonniers de l'Ouest

- Daniel LOSQ, avocat au Barreau de Coutances-Avranches et représentant de l'association Défense Sans Frontières - Avocat Solidaire (DSF - AS)

- Roberto GIOVENE, avocat à Naples et représentant de l'Observatoire International des Avocats en Danger (OIAD).

Mobilisation et vigilance des avocats

Malgré le renvoi d'audience en audience et une procédure maintenue depuis six ans, la délégation reste vigilante et mobilisée.

Les avocats européens ne souhaitent pas fermer les yeux sur la situation de leurs confrères en Turquie, d'autant que d'autres professions sont également victimes d'une répression redoublée depuis la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016, pour le simple fait d'avoir exercé leurs métiers : magistrats, universitaires ou journalistes.

Barreau de Nantes

25, rue La Noüe Bras de Fer
5, mail du front populaire
44200 NANTES
02 40 20 48 45

Contact presse

Responsable Communication
Sylvie MOBIHAN
02 40 20 09 81 - 07 78 41 20 09
communication@barreaunantes.fr